

L'actualité
de votre
commune



Arnouville

magazine

www.arnouville95.fr – décembre 2013 – n° 53

*Bonnes fêtes
de fin d'année*



Lever de rideau sur le
Théâtre de Quat'Sous



Sauvegarder le commerce
de proximité: un nouvel outil
pour la commune



DOSSIER
Votre sécurité:
priorité majeure de la Ville !

ÉDITORIAL

La période pré-électorale impose une stricte restriction des messages qui vous sont adressés par la municipalité au travers de ses différents supports de communication, aussi nous limiterons-nous à commenter les faits d'actualité les plus marquants qui concernent notre ville.

Tout d'abord, un grand merci à tous les Arnouillois qui ont fait preuve de générosité dans le cadre du Téléthon et tous nos compliments à l'équipe qui se charge chaque année de préparer cette animation devenue traditionnelle, en lien avec les associations arnouilloises.

Nous souhaitons également remercier particulièrement toute l'équipe du « Piano Retrouvé aux Musicales d'Arnouville » qui vient de remporter son pari : le piano historique de Gabriel Fauré, entièrement restauré, a retrouvé sa place au Château d'Arnouville et sa sonorité d'origine. Cette restauration a été entièrement financée par des dons et avec l'aide de notre député François Pupponi que nous remercions. Au-delà de cet événement, c'est tout un projet culturel qui se met désormais en place autour de cette belle histoire du piano retrouvé, pour qu'Arnouville devienne un lieu de diffusion et de promotion de la musique classique dans notre région, notamment auprès des scolaires.

Fait marquant : c'est le démarrage de la procédure de concertation en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit là d'un chantier important qui fixera les règles d'aménagement et de développement d'Arnouville pour la

prochaine décennie. Nous vous informons que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme impose une procédure de concertation obligatoire. Vous serez donc invités, tout au long de cette procédure, à donner votre avis dans le cadre de réunions publiques d'information et d'une enquête publique réglementaire.

Pardonnez-nous de ne pas en dire plus sur ce sujet important, mais, là encore, la période pré-électorale impose une certaine réserve et nous entendons bien respecter ce principe.

Un message enfin en forme d'appel au civisme en cette période hivernale. Nos services municipaux sont prêts à intervenir en cas de chute de neige ou d'intempéries. Ils feront le maximum pour limiter la gêne causée par la météo, mais ils ne pourront pas régler les problèmes et faire fondre neige ou verglas en quelques minutes, d'un coup de baguette magique. Soyez compréhensifs et patients si les aléas rencontrés ces derniers hivers se reproduisent. Toutes les rues de la commune seront traitées avec, vous le comprendrez, un ordre de priorité : les axes principaux, les rues en pente, les cours et les abords des écoles et les rues fréquentées par les bus.

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal, nous vous transmettons nos meilleurs souhaits pour que les fêtes de fin d'année soient, quelles que soient nos différences, un temps de joie et de paix en famille et entre amis.

La rédaction

PLAN LOCAL D'URBANISME : LA CONCERTATION EST LANCÉE



La Ville vient de lancer l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme de référence qui remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols. L'élaboration d'un PLU permet de fixer des orientations d'aménagement sur 10 à 15 ans et nécessite une concertation approfondie avec les habitants. Le 25 novembre dernier, une première réunion publique a permis de présenter l'étude diagnostic, photographie d'Arnouville à l'instant T, première étape du processus de concertation qui s'étendra tout au long de l'année 2014. Si l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme vous intéresse, consultez attentivement les supports d'information (panneaux électroniques, site Internet, publications) pour pouvoir vous informer et donner votre avis.

EMPLOIS D'AVENIR : LA VILLE FAVORABLE AU PRINCIPE

Le Conseil municipal, lors de la séance du 30 septembre dernier a adopté le principe de la création de cinq emplois d'avenir au sein des services municipaux. Ce dispositif a pour objectif de permettre l'insertion professionnelle de jeunes sans diplôme grâce à des emplois bénéficiant d'importantes aides de l'État dans le cadre de contrats sur 3 ans. La ville veut, cependant, prendre le temps de définir précisément les besoins des services municipaux avant de définir le nombre de ces emplois, les missions et surtout les modalités de formation. L'objectif de la Ville est, à la fois, de créer des emplois d'une réelle utilité pour la collectivité tout en garantissant une formation solide aux jeunes concernés.

MOTION POUR LE PROLONGEMENT DU TRAMWAY T5 : ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

Après la mise en service de la ligne de Tramway T5 reliant la gare de Sarcelles-Garges aux Portes de Paris à Saint-Denis, la ville d'Arnouville s'est associée à une motion du Conseil municipal de la ville de Garges-lès-Gonesse, motion réclamant le prolongement de cette ligne de Tramway jusqu'à Dugny/Le Bourget. Pour les Arnouillois, ce prolongement permettrait de disposer d'un moyen de transport supplémentaire avec une halte qui serait située à quelques minutes de la commune. La création de ce prolongement permettrait également d'alléger la circulation routière de transit et de mieux desservir les pôles d'emploi en développement sur le secteur du Bourget.



Arnouville magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél. : 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication : Michel Aumas • Coordination : Service communication
Rédaction : S. Bianchon - L. Drouin • Conception, photos, réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal : à parution

Site Internet : www.arnouville95.fr

“À vous de voir”



3 OCTOBRE PLACE AU THÉÂTRE AMATEUR !

Du mardi 1^{er} au samedi 5 octobre dernier, le Théâtre de Quat'Sous d'Arnouville est monté sur les planches à l'occasion du 13^e festival de théâtre amateur au sein de l'Espace Charles Aznavour ! Sous la houlette de leur metteur en scène Eric Doblas, d'autres compagnies se sont jointes aux Arnouvillois à l'image des « Chepakois » de Louvres (95) et du « Coin de Théâtre » de Plailly (60). Ici, la reprise du conte populaire de Blanche Neige revisité par nos passionnés du Théâtre de Quat'Sous à travers une version mêlant féerie et humour ! Une semaine incroyablement drôle !

12 OCTOBRE : C'EST L'HEURE DU CONTE POUR LES PETITS

Initier les enfants, dès le plus jeune âge, au spectacle vivant : c'est l'un des objectifs des saisons culturelles qui intègrent une programmation spécifiquement destinée au jeune public. Pour les tout-petits, ce sont en particulier des séances de conte qui sont proposées aux enfants, accompagnés de leurs parents, dans les locaux de la bibliothèque intercommunale. Le coup d'envoi de cette saison a été donné par une conteuse sur le thème du monde nocturne. Rappelons que ces séances sont gratuites. Renseignements et réservations au 01 39 85 39 96.



12 OCTOBRE UN BAL AUX ACCENTS IRLANDAIS



Du rythme et de très belles mélodies comme savent en créer les musiciens Irlandais : c'est au son d'une étonnante cornemuse Irlandaise unique en son genre, que le service culturel a choisi cette année d'ouvrir la saison culturelle. Au programme de cette soirée : un remarquable

concert donné par les musiciens et les danseuses du groupe Golden Squid. En seconde partie de soirée, le public a rejoint la piste de danse pour une initiation aux pas traditionnels irlandais



22 OCTOBRE : LES ÉCOLIERS ARNOUVILLOIS SE MOBILISENT POUR ELA !



Du CP au CM2, le groupe scolaire Jean Jaurès « mets tes baskets et bats la maladie » (du nom de l'opération) s'est retrouvé le 22 octobre au stade Léo Lagrange afin de participer à une course caritative au profit de l'association européenne ELA, fer de lance de la recherche contre une maladie génétique orpheline du nom de la leucodystrophie. Chacun des écoliers a pu courir autour du stade et récolter des fonds. Début novembre dernier, l'ensemble des dons a été recueilli : 1 163,36 euros ! Félicitations !

“À vous de voir”

30 OCTOBRE

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS!



Le mercredi 30 octobre dernier, une nouvelle centenaire a été mise à l'honneur à la Résidence médicalisée « Le Clos d'Arnouville ». Marguerite Pageaux est née le 3 octobre 1913 et a pu fêter son centième anniversaire entourée de sa nièce et de son neveu sans oublier l'ensemble du personnel de l'établissement. Pour l'occasion, un spectacle lui a été réservé dans la salle de restauration aux côtés des autres pensionnaires. Enfin, Yvonne Partaux, adjointe au maire représentant le Maire Michel Aumas, lui a remis, au nom de la ville d'Arnouville, un magnifique bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la ville gravée à son nom ! Joyeux anniversaire Madame Pageaux !

6 NOVEMBRE

DES NOTES D'ÉMOTION AVEC LE RETOUR DU PIANO DE GABRIEL FAURÉ

C'est fait: après six mois de restauration, le piano désormais historique de Gabriel Fauré a retrouvé sa place dans les salons du château d'Arnouville. Un grand moment d'émotion dès les premières notes jouées par le pianiste virtuose Tristan Pfaff, parrain de l'instrument, qui offrait ce tout premier concert aux quelques 100 donateurs ayant permis de financer la remise en état de l'instrument plus que centenaire. Paul Ulrich, chef d'orchestre du projet, a également annoncé le premier grand concert public qui sera donné autour du piano retrouvé le 17 mai prochain. Coup de chapeau aux animateurs bénévoles de l'association et aux principaux donateurs, réunis pour cette photo symbolique autour du piano de Gabriel Fauré: ils ont réussi leur pari !



8 NOVEMBRE

COLOSSES, DU THÉÂTRE POUR LES ENFANTS!

Dans le cadre du 31^e festival théâtral du Val d'Oise, la compagnie Ak Entrepôt a posé ses valises durant deux jours au sein de l'Espace Charles Aznavour à l'occasion de 4 représentations théâtrales de « ColosseS », un spectacle à destination des enfants de la Ville. Comme ici, le 8 novembre dernier, où une centaine d'écoliers arnouillois a pu assister à ce spectacle vivant qui mettait en scène deux personnages, deux parcours, deux histoires... que tout oppose! Un dialogue brillamment interprété par les deux comédiens (ci-contre) fortement applaudis par un jeune public attentif et assurément conquis!



11 NOVEMBRE : TROC & PUCES « ENFANTS » : À LA RECHERCHE DE LA BONNE AFFAIRE !

L'Espace Charles Aznavour n'a pas désempli de la journée à l'occasion du traditionnel Troc et Puces « enfants » organisé par la Ville. Plus de 70 exposants proposaient de nombreuses bonnes affaires à tout petit prix en vendant livres, jouets, jeux en tout genre! Et comme chaque année, les enfants ont fait don de jouets à la Croix Rouge Française pour le Noël des plus démunis.



11 NOVEMBRE

UNE HISTOIRE SANS TÉMOIN QUI LAISSE SA PLACE À LA MÉMOIRE

Après s'être rassemblé devant la stèle en mémoire du groupe Manouchian, le cortège s'est rendu au cimetière de la ville afin de commémorer le 95^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les élus(es) et les associations patriotiques et religieuses ont, tour à tour, déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Devoir de mémoire oblige, les enfants de l'école Danielle Casanova ont participé au recueillement en chantant brillamment la Marseillaise ainsi que l'hymne européen. Ce jour-là, tout comme les fois précédentes, Arnouville a rendu hommage à ses enfants, morts pour la France.



16 NOVEMBRE

JAZZ ET SOUL À L'ORANGERIE DU CHÂTEAU

Du jazz et du très bon pour ce récital exceptionnel du Quintet Sarah Thorpe, brillante chanteuse franco-britannique accompagnée de quatre musiciens de haut vol. Et comme le jazz est un genre musical très convivial où musiciens et chanteurs ont coutume de jouer ou de créer ensemble, sans protocole, ce sont les membres de la chorale du Conservatoire qui ont été invités à se produire en lever de rideau du spectacle qui se tenait dans le cadre intimiste de l'Orangerie du Château.

5 DÉCEMBRE

MENTION « TRÈS BIEN » POUR NOS BACHELIERS **ARNOUVILLOIS**

Le 5 décembre dernier, la Ville a honoré les bacheliers méritants ayant décroché leur précieux sésame à l'occasion d'une cérémonie empreinte de solennité au sein de la salle Garvarentz. Le Maire Michel Aumas, aux côtés de nombreux élus, a remis à chacun d'eux, un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros. Cette promotion 2012/2013 fut un très bon cru : sur la soixantaine de bacheliers à l'honneur, 29 d'entre eux ont obtenu une mention dont 4 « très bien » : Assia Benzaid (Bac L), Gnanfing Daibate (Bac comptabilité), Youssef Ed-Demri (Bac Mathématiques) et Kylian Serrania (Bac S). Félicitations à tous !



“À vous de voir”

6 ET 7 DÉCEMBRE

8970 EUROS, RECORD BATTU POUR CE 27^E TÉLÉTHON !



Les équipes du Téléthon arnavillois sont restées motivées et mobilisées à l'occasion de la 27^e édition dont le slogan était « Innover pour guérir ». Tout au long du week-end, de nombreuses animations ont ponctué ces instants de solidarité à l'image du traditionnel repas à l'Espace Charles Aznavour qui a rencontré un énorme succès avec près de 450 convives présents! Même succès pour le Loto organisé par le Club Sourire où tous les lots ont trouvé un acquéreur au profit d'une belle et noble cause. Dès le vendredi, les CM1 et CM2 des écoles de la Ville ont également contribué à la réussite de ce Téléthon en participant à de multiples défis sportifs: foot, judo, badminton, danse country, athlétisme, etc. Enfin, **record battu avec 8970 euros collectés au profit de la lutte contre les myopathies** contre 7335 euros l'année dernière! Coup de chapeau à tous les participants !



13 DÉCEMBRE : NOËL À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Ils étaient nombreux les bambins tenant la main à leurs parents, à être venus célébrer le traditionnel Noël à la Maison de la Petite Enfance ce vendredi 13 décembre dernier. Les élus ont remis à chacun des petits un cadeau. L'occasion pour les parents et le personnel d'échanger autour d'un buffet offert par la Ville et de partager un moment chaleureux quelques jours avant le réveillon de Noël. La Maison de la Petite Enfance regroupe un accueil collectif (multi-accueil) et un accueil familial (crèche familiale) et propose différents services destinés aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans ainsi qu'à leurs familles.



Sauvegarder le commerce de proximité : un nouvel outil pour la commune

Pour éviter la raréfaction des commerces de proximité, la Ville a récemment adopté en conseil municipal, l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce local. Un outil qui permettra d'acquérir les fonds de commerce mis en vente et d'y accueillir des commerces de proximité diversifiés, indispensables au maintien d'une offre équilibrée et de qualité.

Le 30 septembre dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité, l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. Il faut en effet savoir que la création d'un commerce ou d'une activité artisanale échappe totalement au pouvoir de la commune en vertu du principe de la libre entreprise. Dès lors qu'un établissement respecte les règles d'urbanisme, impossible d'imposer tel ou tel type d'activité. Il existe cependant depuis peu un moyen de moduler ce principe en permettant à la ville de se porter prioritairement acquéreur d'un commerce mis en

vente en lui conférant un droit de préemption sur le fonds ou les murs. C'est l'objet de ce périmètre de sauvegarde qui s'applique désormais sur 5 secteurs commerciaux répartis sur l'ensemble du territoire: le pôle gare, le pôle Jean Jaurès, le pôle Simply Market, le pôle Lidl et le pôle du Vieux pays de part et d'autre de la Fontaine.

"L'efficacité de ce dispositif n'est pas à démontrer" souligne-t-on en Mairie. "La ville avait tenté une première expérience en rachetant l'ancienne charcuterie de la gare qui était alors convoitée par des restaurateurs



déjà fortement représentés dans le quartier de la gare. La Ville avait ensuite mis le fond en location ce qui a permis d'y implanter des artisans, le dernier en date étant la poissonnerie qui répond à un vrai besoin".

Zoom sur... la poissonnerie du quartier de la gare : un commerce de bouche de proximité !

Depuis deux ans maintenant, le quartier de la gare d'Arnouville compte un commerce traditionnel de bouche en plus: la poissonnerie « les 5 continents ». Le fonds de commerce avait été acheté par la Ville et mis à disposition d'un commerçant par le biais d'une location.

Jean-Michel Béout et ses deux employés n'ont pu que se réjouir en découvrant la proposition de la commune. « C'était un super local avec un espace suffisant pour travailler, je n'ai pas hésité une seule seconde » raconte le patron de la poissonnerie. Une initiative saluée par le locataire des lieux: « c'est une belle opportunité, une certaine chance aussi afin de garantir un équilibre de services à l'égard d'une population toujours soucieuse de renouer avec leurs commerces de proximité. »

Fort de 25 années de métier dans la vente du poisson sur les marchés, dans les grandes surfaces ou encore dans les halles, l'ouverture du propre commerce de Jean-Michel Béout marqua un tournant dans sa relation avec le client: favoriser la qualité mais avant tout la proximité. Surtout lorsque l'on imagine que ce type de commerce a quasiment disparu de tous les centres-villes de la région!

Répondre à une forte attente de la population, instaurer un lien de confiance ou encore fidéliser une clientèle potentielle, telles étaient les ambitions de la poissonnerie « Les 5 continents. » Le poissonnier arnouillois se rend chaque matin aux aurores, au marché international de Rungis afin de recomposer ses stocks et acheter les produits de la meilleure qualité qui soit, même si « nous sommes tributaires des aléas climatiques » confie-t-il. C'est un fait, la disparition progressive du commerce de proximité à l'image des bouchers, fromagers ou charcutiers/traiteurs peut être évitée, dès lors qu'un coup de pouce peut être apporté aux professionnels, jeunes ou moins



jeunes, qui se lancent dans la création de leur entreprise. La Poissonnerie « Les 5 continents » vous attend nombreux et vous propose une large gamme de produits de la mer: poissons, crustacés, mollusques, plateaux de fruits de mer... fraîcheur garantie! Pensez-y pour les fêtes !

+ d'infos...

Poissonnerie « Les 5 continents »

3 avenue Pierre Séward - 95400 – Arnouville

Horaires d'ouverture: du mardi au samedi de 9 h à 19h30 – Le dimanche de 9 h à 13h30 – Fermé le lundi. Tél.: 09 50 97 08 87

La police municipale d'Arnouville compte aujourd'hui 5 policiers municipaux, 3 agents de sécurité de la voie publique et veille au quotidien sur une population de plus de 13 000 habitants!



La sécurité, première des libertés : priorité majeure de la Ville!

En cette fin d'année, « Arnouville Magazine » fait le point sur l'actualité de la police municipale. Fait majeur de la fin d'année, l'arrivée prochaine de la vidéo-protection intercommunale où 16 caméras verront le jour à Arnouville. Interview de Didier Paillard, responsable de la police municipale.



Vous avez pris vos fonctions il y a un an maintenant, pouvez-vous tout d'abord nous rappeler l'organisation et le fonctionnement de la police municipale d'Arnouville ?

À l'heure actuelle, la police municipale arnouilloise compte 5 policiers et 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). À cela s'ajoutent les 5 agents vacataires chargés de surveiller les points « écoles », entrée et sortie aux horaires habituels. Nous sommes dotés d'un véhicule équipé de radios: cela nous permet de rester en contact permanent et pouvons d'une part assurer notre protection et d'une autre, renforcer notre efficacité d'intervention. La Police Municipale est assermentée par le Code de Procédure Pénale et possède un double agrément, celui du Procureur de la République et du Préfet, ce qui lui permet de constater les crimes, délits et d'établir des contraventions. Les Agents de surveillance de la voie publique sont agréés par le Procureur de la République

et assermentés au Code de la Route afin de dresser des procès-verbaux aux règles du stationnement.

Depuis votre arrivée, vous avez mis en place notamment les procès-verbaux électroniques ainsi qu'un nouveau logiciel spécialement adapté à vos missions? Qu'en est-il aujourd'hui?

Il était nécessaire de moderniser notre système informatique en installant un logiciel spécialement adapté à la police municipale et qui nous permet de centraliser tous les appels recensés, les objets trouvés ou encore les mains courantes. Il y a une trace informatique pour chacune de nos opérations. Côté PV électroniques, nous en disposons depuis février dernier. Par exemple, nous rencontrons des problèmes récurrents de stationnement anarchique dans le quartier de la gare au risque même de provoquer une grève des chauffeurs de bus. Après de nombreuses verbalisations, force est de constater que ce secteur de la ville a retrouvé les règles du bien vivre ensemble. Malheureusement, la prévention a ses limites.

La loi du 15 avril 1999 fixe le statut des polices municipales. Elle y introduit par ailleurs de nouveaux pouvoirs à l'égard de ce qui est en 2013, la 3^e force de police de France. Pouvez-vous nous en dire plus?

En effet, cette nouvelle disposition a élargi le panel de compétences dévolues aux polices

municipales. Elle nous permet ainsi de procéder en plus de missions habituelles, à des contrôles de vitesse (radar mobile), des contrôles d'alcoolémie à l'aide d'un éthylotest électronique ou encore d'interpeller un véhicule en infraction. Aussi, si nous constatons une infraction, nous pouvons procéder à un relevé d'identité.

Avec vos hommes, vous êtes des acteurs de la sécurité publique de proximité. Quelles sont les actions auxquelles vous participez tout au long de l'année?

Depuis ma prise de poste, nous avons mis en place une réunion avec la direction du Commissariat de police de Gonesse (dont notre ville dépend) – à raison d'une fois tous les 15 jours. Ce rendez-vous nous permet de faire un point sur les faits traités ou en cours relatifs à Arnouville. Nous procédons à un échange d'informations et renforçons notre collaboration sur certaines manifestations communales à l'image du 14 juillet. Cette collaboration est un bel exemple de coopération entre les deux forces de police: municipale et nationale. Par ailleurs, nous intervenons dans les établissements scolaires afin de faire passer les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) 1 et 2 aux élèves de 5^e et 3^e. Plus récemment, nous étions présents à l'occasion du traditionnel forum des associations où de très nombreux enfants ont pu s'essayer à un petit circuit d'initiation au code de la route: passages piétons, feux rouges, stop, conduite citoyenne, etc.

LA VIDÉO-PROTECTION INTERCOMMUNALE BIENTÔT EN SERVICE

Le 27 juin dernier, la Communauté d'agglomération Val de France a décidé de déclarer d'intérêt communautaire le dispositif de vidéo-protection porté jusque-là par les communes du territoire. La Ville de Sarcelles a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du local où seront abrités les écrans de contrôle dans le cadre d'un groupement de commandes rassemblant les communes de Val de France.

À Arnouville, ce sont 16 caméras qui, à terme, seront installées sur l'ensemble du territoire. La phase opérationnelle de pose des caméras est actuellement en cours et a débuté cet été. Orientables à 360 degrés, les caméras ont la forme de dômes et sont implantées dans des lieux jugés sensibles: quartier gare, aux abords des écoles, rue Jean Zay, etc. Dans le cadre de l'installation de la vidéo-protection, des fourreaux ont été posés sous terre et permettront, dans un second temps, d'accueillir le futur réseau de fibre optique. De plus, cette opération a nécessité la demande de subventions auprès



du Conseil général du Val d'Oise. Rappelons que cette démarche d'intérêt communautaire est soumise à la délivrance d'un agrément de la préfecture du Val d'Oise qui assure une démarche strictement contrôlée et encadrée. La mise en service de l'ensemble

des caméras sera progressive: 7 caméras d'ici la fin 2013 et 9 en 2014.

Coût de l'opération: 570 000 euros TTC

Financements attendus :

- 103 033 euros TTC par l'État
- 154 581 euros TTC par le Conseil général.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) à Arnouville comme ailleurs, connaît un très grand succès. Pouvez-vous nous dire comment en bénéficier ?

L'Opération Tranquillité Vacances a bondi de plus de 30 % sur Arnouville et nous ne pouvons que nous en féliciter ! Pour en bénéficier, c'est très simple: remplir la fiche OTV disponible en mairie et sur le site internet de la ville (<http://www.arnouville95.fr/acces-direct/services-en-ligne>). Une fois la fiche transmise au service de la police municipale, vous êtes enregistrés et durant toute la durée de votre absence, à raison d'une fois par jour et à des heures différentes, un équipage de la PM passera à votre domicile s'assurer que tout est en ordre.

Pour terminer, la vidéo-protection est en cours d'installation sur la commune tout comme sur l'ensemble des communes de l'agglomération Val de France. Est-ce un outil pertinent et utile pour la sécurité des Arnouillois ?

Bien évidemment et nous l'attendons ! La vidéo-protection est un moyen qui a déjà fait ses preuves en d'autres temps. Il conjugue prévention et répression. Il apparaît alors comme un moyen supplémentaire mis à notre disposition pour garantir et veiller à la tranquillité publique, en tout lieu et à toute heure.

Les chiffres clés

- 13 656 habitants
- 225 OTV recensées depuis début 2013 dont une centaine rien qu'au mois d'août
- 131 véhicules mis en fourrière et 6 véhicules épaves enlevés par un casseur agréé
- 7 000 PV édités dont 3 200 dans le seul quartier de la gare pour assurer la circulation des bus et assurer le respect des riverains



Quelques conseils pour mieux vivre ensemble

- Respecter le stationnement en vigueur (arrêt minute, zone blanche, zone bleue).
- Ne pas stationner de manière anarchique encore moins sur des places "handicapés".
- Laisser traverser le piéton car il est, en toute situation, prioritaire sur la chaussée.
- Respecter le calendrier de ramassage des déchets verts et des encombrants.
- Respecter le stationnement alterné tous les 15 jours afin de faciliter la circulation.
- Respecter et préserver l'espace public en utilisant les poubelles adéquates.
- Respecter son voisinage en cessant le bruit à des heures tardives (musique, etc.).



Travaux

Des investissements au service de tous les Arnouvillois!

Le point sur les travaux de voirie ou dans les bâtiments communaux, sans oublier la présentation du plan hivernal 2013!

DU CÔTÉ... DE LA VOIRIE



▲ Rue de l'Oise (en cours)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.
Coût: 99 000 € TTC



▲ Rue Bonnet (terminée)

Réfection de la chaussée et mise en place d'un îlot au carrefour avec la rue du Commandant Marchand.
Coût: 72 000 € TTC

Rue du Commandant Marchand ► (terminée)

Réfection de la chaussée et mise en place d'une bordure de défense.
Coût: 125 000 € TTC



▲ Rue de Clermont (en cours)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité.
Coût: 305 000 € TTC



▲ Rue Raymond Bergogne (en cours)

Réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement partiel des réseaux, mise en accessibilité, plantations d'arbres.
Coût: 735 000 € TTC



DU CÔTÉ...

DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

→ Un bâtiment vétuste situé avenue Denis Papin dans le quartier de la gare a été démoli suite à un arrêté de péril pris par Monsieur le Maire. La municipalité a fait l'acquisition du terrain afin de pouvoir y créer une dizaine de places de stationnement supplémentaires.



→ Le bâtiment « Trait d'Union » situé au 71/73 rue Henri Barbusse a, cet été, fait l'objet d'une mise en accessibilité avec la création d'un ascenseur. Celui-ci est désormais opérationnel et permettra aux personnes handicapées d'accéder aux locaux en toute sécurité.
Coût: 101 000 € TTC

→ Le parking de l'Espace Charles Aznavour a fait également l'objet de travaux: les trois précédents hivers ont eu raison de la couche de revêtement. Pour améliorer le confort des visiteurs, la Ville a engagé la réfection du parking qui est désormais goudronné en parti. Le marquage au sol et le fleurissement seront faits prochainement. Durée des travaux: 4 semaines.
Coût: 146 000 €

Coût: 146 000 €

→ À la Nef, les deux courts de tennis en béton poreux, type Quick, sont remplacés par des green set. Les fondations seront refaites et un nouveau revêtement de sol en résine sera posé. Les résines seront appliquées au printemps 2014. Les clôtures seront également remplacées. Durée des travaux: 6 semaines.
Coût: 107 000 € TTC



→ PLAN HIVERNAL: TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR!

Les services techniques ont aujourd'hui à leur disposition 45 tonnes de sel afin de faire face aux futurs épisodes neigeux. Depuis quelques semaines, la Ville a équipé son engin de salage d'une lame de déneigement prête à entrer en action si la situation l'exige.

Dès mi-novembre, le plan hivernal est activé à Arnouville avec des équipes d'astreinte (2 agents/équipe) pour le salage. C'est alors que prioritairement, sont déneigés les axes principaux et les rues en pente ainsi que toutes les voies situées aux abords des écoles ainsi que des commerces. Par ailleurs, le Conseil général du Val d'Oise est quant à lui chargé de déneiger les voies départementales lui incombant.

Rappelons que chaque riverain est dans l'obligation de déneiger le trottoir situé devant chez lui.

Consensus autour des futurs rythmes scolaires

La mise en application des nouveaux rythmes scolaires aura lieu à la rentrée 2014. Parents, d'élèves, enseignants et services municipaux sont tombés d'accord sur un projet de calendrier, au terme de plusieurs réunions de concertation.

Très commentée ces dernières semaines et parfois vivement contestée, la réforme des rythmes scolaires c'est avant tout une question de concertation et de préparation. L'objectif de cette réforme, c'est de réduire le temps scolaire quotidien dans les écoles maternelles et élémentaires en revenant à la semaine de quatre jours et demi, abandonnée en 2008. Comment cette réforme s'appliquera-t-elle à Arnouville ? Quatre questions, quatre réponses.

La ville a fait le choix de reporter l'application à la rentrée 2014. Pour quelles raisons ?

La modification des rythmes scolaires est complexe à mettre en œuvre car elle peut changer les habitudes des familles et des enfants, modifier les temps de travail des enseignants et remettre en cause l'organisation de l'ensemble des services péri scolaires dont les communes sont responsables. Le report à la rentrée 2014 a permis d'engager un processus de concertation convenable pour mettre au point une solution consensuelle et de qualité pour les enfants.

Comment s'est déroulée la concertation ?

Tous les acteurs de la communauté éducative (représentants élus des parents d'élèves, enseignants, inspection académique) ont été

consultés dès le mois de septembre dernier. Un questionnaire a par ailleurs été diffusé auprès des familles pour recueillir leur avis. Les débats ont révélé un grand sens des responsabilités : parents et enseignants ont été sensibles aux impacts financiers pour la commune (voir encadré) et ont surtout mis en priorité l'intérêt des enfants et leur réussite scolaire en privilégiant notamment les études surveillées sur les activités.

Quels seront les grands changements à la prochaine rentrée ?

Il y aura classe les mercredis matin, de 8 h 30 à 11 h 30. Les autres jours, les cours auront lieu de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45 (trois quarts d'heure de moins chaque jour). La pause méridienne a été allongée d'une demi-heure et portée à deux heures. Une modification qui permettra d'améliorer le service de restauration scolaire avec deux services, le tout complété d'activités encadrées par les animateurs des centres de loisirs. Les services périscolaires (accueil pré et post scolaire) sont maintenus. Les études surveillées sont maintenues après l'école. Les parents ont souhaité que ces études soient prioritaires par rapport à la mise en place d'activités d'éveil ou ludiques. Les activités périscolaires se dérouleront après les cours aux mêmes heures que les études et seront payantes au même titre que les études. A ce jour, la ville est en train de rechercher des intervenants susceptibles de proposer des activités intéressantes pour les enfants.

Qui va décider ?

En tout état de cause, c'est l'inspection d'académie qui validera, ou non, les propositions de la Ville. Cette validation sera effectuée dès le mois de janvier prochain. Il faudra ensuite



La réforme des rythmes scolaires se traduira par une demi-journée de classe le mercredi matin et des journées moins longues le reste de la semaine. Les études surveillées et les services périscolaires seront maintenus voir renforcés pour éviter de trop grands changements dans les plannings hebdomadaires, à la demande des familles.

affiner en mettant au point une nouvelle offre d'activités pour que les nouveaux temps libres des enfants soient utilement encadrés et que les rythmes des familles soient le moins perturbés. Une concertation avec les associations et clubs sportifs est également prévue.



LE COÛT DE LA RÉFORME

150 000 euros par an : ce sera le coût minimal de la réforme à Arnouville. Cette somme financera essentiellement la mise en place des services périscolaires le mercredi matin : transport entre les écoles et les centres de loisirs, surveillance des sorties, nettoyage des locaux, garderie avant l'école. Il faudra également prévoir le financement de nouvelles activités qui nécessiteront l'embauche d'animateurs. À minima, cela représente l'équivalent de 2 % d'imposition locale. 4 % en fonction des activités périscolaires mises en place. Cette réforme n'est donc pas sans conséquences financières pour la commune. La ville devra choisir entre une augmentation d'impôts et une réduction des investissements tels que voirie et construction de nouvelles classes.

Social : bientôt un nouveau foyer d'accueil à Arnouville

JCLT (jeunesse, culture, loisirs et technique) est une association reconnue de bienfaisance fondée en 1960 qui conçoit et met en œuvre des moyens diversifiés et innovants d'aide, de soutien et de prise en charge auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales en lien avec l'environnement familial, social et économique. Depuis plus de 50 ans, elle permet aux enfants, adolescents, jeunes majeurs, filles et garçons, confiés par les services de l'Aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants, de retrouver un cadre et un environnement éducatif stables.

C'est pourquoi la municipalité a choisi de soutenir l'implantation d'une structure de l'association sur la commune, dans un bâtiment sis 7 rue Jean Jaurès. La commune a apporté sa garantie à un emprunt de 80 000 euros souscrit par l'association pour financer l'acquisition et l'aménagement des locaux en foyer d'accueil pour les publics concernés. Le Conseil municipal, réuni le 30 septembre dernier, a adopté cette proposition de garantie d'emprunt qui va faciliter l'installation de cette structure à vocation sociale dans la commune.



Portrait

Lever de rideau sur le Théâtre de Quat'Sous

Cette histoire, les amateurs passionnés de l'association théâtrale emmenée par Éric Doblas, auraient pu la jouer mille et une fois sur les planches. Depuis plus de deux décennies, cette formidable troupe de bénévoles fait rayonner le théâtre amateur bien au delà de la Ville qui les a vu naître. Portrait d'une aventure loin d'être improvisée!

Créé en 1989, le Théâtre de Quat'Sous est organisé en association depuis 2006. Au fil des années, ces passionnés de théâtre ont su développer de nombreuses activités tout en faisant preuve d'un esprit d'initiative et de créativité qui mérite d'être souligné. Leur secret? Laisser libre court à leur passion en se faisant plaisir mais aussi en faisant plaisir à l'autre.

Du théâtre, rien que du théâtre

Avec une soixantaine d'élèves, le Théâtre de Quat'Sous ne manque pas d'imagination pour animer plusieurs ateliers mis en place au fil des années à l'attention d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Plus récemment, un atelier vidéo intitulé « C'est dans la boîte » a vu le jour et permet à chacun de manipuler de nouveaux outils mis à leur disposition: caméras, logiciels spécialisés, matériel sons et lumières, etc. afin de permettre d'acquérir les bases techniques nécessaires en vue de l'élaboration d'un projet vidéo!

Pour la 13^e année consécutive, le Théâtre de Quat'Sous a fait vibrer le festival de théâtre amateur qui s'est tenu à l'Espace Charles Aznavour du 1^{er} au 5 octobre dernier. Au pro-

gramme: la mise à l'honneur de compagnies théâtrales amateurs venues d'ailleurs, "le conte populaire de Blanche Neige" réadapté d'une manière originale par les comédiens du théâtre et mis en scène par Thierry Nicol ou encore le One Man Show de Fred North, un humoriste venu tout droit de Strasbourg. Il y en avait pour tous les goûts et les nombreux spectateurs étaient ravis! Créer un espace de rencontres, d'échanges et de proximité entre le théâtre, les compagnies et le public, telle est l'ambition de nos comédiens Arnouvillois!

L'art de l'improvisation

Les Pythékaros (du nom de la troupe d'improvisation théâtrale) représentent la discipline de l'improvisation au sein de l'association. Composée d'adultes et d'enfants, cette troupe représente près de la moitié de l'effectif global de l'association. Un art singulier qui demande de l'exercice, de la concentration... et de l'imagination! De cette pratique, découlent des matchs d'improvisation grande nature: au Thillay, à Ecoeu, à Saint-Etienne, à Nice, à Strasbourg ou encore au Luxembourg! Rien ne les arrête et preuve en est, leur passion talentueuse dépasse les frontières de l'Hexagone! Leur fief de cœur reste dans la commune à

« l'Envol » où ils ne manquent pas de s'adonner à leur discipline favorite! « Jouer avec l'autre et non pas contre l'autre » résume Eric Doblas, le président du Théâtre de Quat'Sous depuis 13 ans.

VICTOR PAYET, ÉRIC DOBLAS ET LES AUTRES

Il serait difficile d'évoquer le Théâtre de Quat'Sous sans raconter cette belle histoire, cette belle aventure, familiale aussi... car le Théâtre de Quat'Sous est avant tout un état d'esprit! Créé par Victor Payet, l'association est aujourd'hui présidée par Éric Doblas, un passionné de théâtre depuis l'âge de 17 ans. Aux commandes du théâtre depuis de nombreuses années, il a été distingué le 11 novembre 2012 de la médaille de la Jeunesse et des Sports pour les services rendus à la jeunesse. Par ailleurs, Alicia Kechichian et Richard Vincent ont quant à eux, reçu une lettre de félicitations de la Jeunesse et des Sports en tant qu'animateurs bénévoles! De multiples reconnaissances qui permettent de mettre en lumière l'engagement et la passion des acteurs du théâtre arnovillois!

Plus d'infos: www.theatredequatsous.fr ou sur Facebook: Théâtre de Quat'Sous d'Arnoville



Une partie de la joyeuse troupe du Théâtre de Quat'Sous avec ici, les Pythékaros, experts des matches d'improvisation aux côtés de leur président, Eric Doblas (en bas à droite).

DES PROJETS ENCORE ET ENCORE...

Direction Gap dans les Hautes-Alpes en février ou Nice dans les Alpes-Maritimes en juin où le Théâtre de Quat'Sous y est programmé chaque année! Nos passionnés continuent sur cette voie afin de transmettre l'état d'esprit si particulier de ce théâtre sans oublier d'ouvrir de belles perspectives à venir ici et ailleurs, à n'en pas douter, pour le plus grand plaisir de leur public!

Club d'athlétisme à Arnouville : Bienvenue au CAG ARGOVI



Nommé président d'honneur après 15 années à la tête du club d'athlétisme, Stéphane Pouvesle a passé la main à un nouveau comité directeur à l'occasion de la traditionnelle assemblée générale qui s'est tenue le 8 novembre dernier. Le moment aussi d'officialiser la création d'une nouvelle entité d'athlétisme regroupant trois communes: le Club d'Athlétisme Groupé ARnouville-GOnesse-Villiers-le-Bel dit CAG ARGOVI!

Basé au stade Léo Lagrange, le club d'athlétisme a déjà commencé à profiter de la nouvelle piste d'athlétisme, opérationnelle depuis la rentrée! « *C'est un outil souple et d'une grande qualité: elle est magnifique* » souligne Stéphane Pouvesle.

Présent au dernier forum des associations afin de se faire connaître, le club a presque atteint sa capacité maximale de licenciés compte tenu de l'encadrement: « *70 en 2012, 90 en 2013... tout le monde se connaît car nous res-*

tons un club familial et convivial » se félicite Stéphane Gaydu, le nouveau président du club. Des courses (plates, haies, vitesse, demi-fond, etc.) aux lancers (javelots, disques, marteaux, poids, etc.), le CAG ARGOVI connaît de très bons résultats: classé 2^e du département du Val d'Oise la saison précédente - suite à la journée interclubs!

Affilié à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le club local compte 6 entraîneurs. Par ailleurs, une convention a été récemment signée entre le collège François Truffaut de Gonesse et le CAG ARGOVI, un partenariat qui permettra aux élèves de 6^e et 5^e, qui l'auront souhaité, d'être encadrés au sein du club, avec l'appui du professeur EPS dans le but d'encourager la pratique du sport à travers le milieu scolaire. Un engagement désintéressé et salutaire!

**Renseignements : Stéphane GAYDU
06 49 80 65 40.**

Esprit Clair :
essayez-vous au yoga !



Le tissu associatif arnouillois compte depuis juin dernier, une nouvelle entité associative dénommée Esprit Clair. Portée par sa présidente Karine Kommer, l'association vous propose de vous essayer au yoga aux côtés de Véronique Fournier, professeur diplômée. Après une journée stressante, rien de tel pour relâcher la pression que de retrouver une ambiance paisible et silencieuse, en reposant son corps à travers des exercices de respiration, de méditation et de détente...

Adapté au grand public, le yoga compte de nombreux adeptes à l'image de la quinzaine d'adhérents de l'association Esprit Clair. N'attendez plus, adoptez la Zen attitude et ayez l'esprit clair! Les séances, d'une durée d'une heure et demie, ont lieu le mercredi soir à partir de 20 heures à la Nef. (1^{ère} séance gratuite).

Renseignements :
Véronique Fournier – 06 15 93 46 39

Les Anciens Footballeurs du C.S.M.A réunis enfin... en association !

Depuis le 11 octobre dernier, celles et ceux qui ont connu à l'époque, le Club Sportif Municipal d'Arnouville (CSMA) et ses déclinaisons de sections sportives... dont le football, peuvent désormais se réjouir qu'une association récemment créée réunisse les « anciens » de la section foot depuis 1972 et avant! À l'initiative de Pierre Fontrouge - ancien président du club et de l'actuel président de l'association Jean-Claude Bergeron, « *l'idée était de se retrouver plusieurs fois par an dans l'amitié et la convivialité... quinze ou vingt ans après s'être quittés tout en ayant une vive pensée envers celles et ceux qui sont déjà partis!* » racontent-ils en sortant de leur assemblée générale extraordinaire constitutive. À l'époque, le club de football comptait 180 adhérents environ, beaucoup plus à ce jour. Une belle histoire que chacun a écrite au fur et à mesure des années passées notamment grâce à l'action du regretté André Ballini,

maire-adjoint en charge des Sports - ancien président du CSMA et véritable précurseur de la modernité sportive à Arnouville, avec l'engagement du Maire de l'époque Claude Bigel, relayé depuis de nombreuses années par l'actuelle municipalité.

D'ailleurs, le Président Jean-Claude Bergeron bien connu de nombreux Arnouillois - qui a passé 28 années de bénévolat au club - tient tout particulièrement à entretenir le devoir de mémoire humain et sportif, fer de lance des souvenirs de tous les anciens aujourd'hui éparpillés aux quatre coins de l'Hexagone... mais dont il a gardé la trace pour certains!

L'Association Amicale des Anciens du CSMA Football organisera à l'occasion de la nouvelle année, sa 1^{ère} galette des rois en 2014, mais envisage déjà d'organiser un repas convivial de retrouvailles qui réunira tous les « anciens » de l'époque.



Une photo d'époque prise le 12 juin 1989 à l'occasion du tournoi Vétérans en présence ici du président des anciens du foot - Jean-Claude Bergeron, en survêtement bleu à droite.

**Renseignements : Jean-Claude BERGERON
06 88 06 83 34.
Plus d'infos :
www.blogassoancienscsma.unblog.fr**

40 ans : le Club Sourire dans la force de l'âge

Créé en 1973, le Club fédérateur des retraités arnouillois vient de fêter ses quarante ans d'activités au service des retraités d'Arnouville. 40 ans et pas une ride pour cette association qui porte haut ses valeurs de solidarité et d'engagement.

L'histoire du Club commence au début des années 70 lorsqu'Anne BIGEL déjà bénévole active de la ville, se lance dans le recensement des retraités d'Arnouville qu'il fallait alors accompagner dans leurs démarches auprès des caisses de retraite. Cela lui permettra de poser les fondations du futur club avec Jacqueline Penet et Jacqueline Bonnevie.

Le Club démarre officiellement en janvier 1973 avec sa toute première « Galette des Rois ». « Nous avons alors baptisé l'association du nom d'un poème anonyme, « Le sourire », où nous avons retrouvé toutes les valeurs que nous souhaitions alors mettre en œuvre pour nos retraités », explique Anne Bigel qui présidera le Club de sa création jusqu'à 2006. Différentes activités étaient alors proposées : jeux de cartes, travaux manuels, sorties, voyages...

Depuis 2006, Françoise Morin tient les rênes du club dont elle préserve farouchement les valeurs et le succès. « Le club est l'une des plus importantes associations d'Arnouville avec 400 adhérents » explique la présidente qui s'efforce d'accompagner l'évolution des mentalités et des attentes des retraités de plus en plus alertes et curieux de tout.

40 ans d'existence ! Il fallait marquer le coup ! Le mercredi 16 octobre plus de 300 personnes ont fêté cet anniversaire.

Les autocars Gérard qui accompagnent nos retraités dans leurs sorties et voyages ont collaboré à la fête à l'occasion de leurs 20 ans d'existence.



Traditionnelle partie de Scrabble® pour les adhérents du club Sourire. L'une des activités favorites des quelques 400 retraités abonnés aux rendez-vous de l'association.

Ce fut une journée riche en animations qui s'est terminée le soir par un buffet.

Des activités et des voyages

Gymnastique, randonnées, yoga, jeux de société, de très nombreuses sorties culturelles et théâtrales sont proposés; la galette des rois, le loto, l'après-midi beaujolais sans oublier les voyages en France ou à l'étranger, que de souvenirs !

Et puis il y a la chorale créée en 1977 par Christiane Hussenot. Jacques Aubry lui succéda puis Francis et Roberte Jorge et maintenant ce sont Michèle et Solange qui la font

vivre. Les chanteurs assurent des prestations dans les maisons de retraite avoisinantes.

Toutes ces activités permettent à nos seniors de ne jamais s'ennuyer. « Le club apporte la joie à tous les adhérents et chacun y trouve sa place » confie Fabienne, 34 ans de club.

Le Club Sourire a encore de beaux jours devant lui tant le dynamisme et l'activité de cette association font chaud au cœur. Il est ouvert tous les jeudis et vendredis après midi de 13h30 à 17 h dans les locaux situés à la mairie d'Arnouville. N'attendez plus, rejoignez leurs rangs !

L'anniversaire des 40 sourires



Pour ce quarantième anniversaire, les bénévoles du Club Sourire ont mis les petits plats dans les grands en proposant une journée complète d'animations et de spectacles à la salle Aznavour, le 16 octobre dernier. L'occasion pour le Maire et la municipalité de donner un grand coup de chapeau aux fondateurs du Club et aux bénévoles qui l'animent aujourd'hui. Michel Aumas a notamment cité Anne Bigel et Françoise Morin, ancienne et actuelle présidente, tout en évoquant la mémoire de Christiane Hussenot, récemment disparue. Le Maire devait également citer Jacqueline Penet et Jacqueline Bonnevie qui contribuèrent

très activement à l'essor de l'association. « Le club est un lieu de rencontres et d'échanges essentiel pour bien vivre ensemble à Arnouville et toutes les animations nécessitent beaucoup de travail pour Françoise Morin et son équipe. Il faut toujours saluer le travail de ceux qui s'investissent bénévolement pour la collectivité », a conclu le Maire.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Aout 2013

Leyna Amara, Ryzlene Haddad, Tom Pasquet Kesysisoglu, Djenna-Hawa Gakou, Kassandra Stoian, Sabrina Turcan

Septembre 2013

Badis Kora, Yunus Demir, Kais Rouabah, Chadid Azzoug, Louisa Alves, Inaya Lasemillante Kafou, Hind Bennenni, Miran Tosun, Yusra Kara, Maxime Thammavong, Tiago Fernandes, Hermes-Ephrem Diril, Soukayna Hamdani, Nael Ali Bey, Kenny Kasimogullari, Aliya El Ashri, Elisa Ratsirahonana, Helin Dilek

Octobre 2013

Jenna Boutaa, Youssef Boussalah, Tekin-Bastien Tekinbas, Vivianne Spinu, Schlook Sharma, Inès Chaouachi, Lyam Nguyen, Arshveer Maninder Pal Singh, Arshnoor Maninder Pal Singh, Ibrahim-Bauer Senol, Belkiz Demir, Suzanne Gasparyan, Shafea Fida, Raphaël Oketen, Axel Louvet Léana Tokgozoglou, Yanis Benzenati, Benjamin Mbumba Mavinga, Aaron Bouaziz, Melisse Tiryaki

MARIAGES

Septembre 2013

Mehdi Oukaci / Naïl El Harmani
Jean Jean Siprun / Phara Dorlys
Emiliano Exposito / Frédéric Delaigle

Denis Celik / Isabelle Aydin
Jamel Mezrhah / Imène Berriche

Novembre 2013

Abdullah Çelik / Suzen Apra
Emmanuel Boudoux / Dways Aponte Ruiz

NOCES D'OR

Pierre Zinguilli / Izabella Canasyan
Barure Jacques Kaldjian / Rose Altounian

NOCES DE DIAMANT

Jacques Marchandise / Paulette Bonnet

DÉCÈS

Septembre 2013

Tauba Goldwasser
Maria Lopes
Renée Sarazin veuve Geoffroy
Christian Genoux
Marguerite Doyen veuve Lisi
Raymond Bellanger

Octobre 2013

Ginette Grimaldi veuve Rea
Daniel Goulet
Claude Geiter
Anne Nortier veuve Mil
Maria Soult veuve Mian
Lucienne Hiquebrandt veuve Gérard

Novembre 2013

Suzanne Dutrannoy veuve Aristide

« TRIBUNES »

Groupe socialiste

Avec l'année 2013 qui s'achève vient le temps des bilans, même s'ils sont parfois douloureux.

Cette année fut riche en initiative de la part du gouvernement et il faut y voir une réelle volonté de changement; mais cela est-il encore possible.?

La réforme du temps scolaire qui est indéniablement une très grande avancée sociale et qui doit donner à nos enfants une ouverture d'esprit sur le monde des arts et sur la vie au delà du cadre scolaire, semble hélas se perdre dans un dédale financier.

Même les communes les plus motivées à mettre en place cette réforme se heurtent au désormais sempiternel et récurrent obstacle du montage financier; hélas indissociable de tout projet.

Où trouver l'argent pouvant financer l'éducation culturelle et sportive de nos enfants.?

Et le constat du désert financement que nous pouvons contempler à perte de vue soulève une autre question désormais d'actualité et encore bien plus grave.

La France a-t-elle toujours les moyens de ses ambitions culturelles? Cela est une question cruciale, dont les retombés risquent d'être beaucoup douloureuses que nous ne pouvons même encore le soupçonner aujourd'hui.

Car l'incapacité à mettre en place cette réforme du temps scolaire pour des raisons financières, qui empêchent ne serait ce que l'embauche du personnel nécessaire à l'encadrement des enfants pendant leurs activités, prouve que l'ensemble de tout l'édifice « Éducation Nationale » est vacillant.

Dans tous les établissements il manque du personnel d'encadrement, voir même parfois des enseignants.

Le constat est donc terrible pour un pays comme le notre, rayonnant depuis toujours dans le Monde entier justement pour sa culture et son savoir vivre.

Et ce rayonnement de la France n'est pas qu'une satisfaction pour nous français, c'est aussi plusieurs piliers de notre économie nationale.

Car, à tout mode d'expression culturelle est adossé une industrie dite du loisir; comme par exemple le secteur de l'audiovisuel dont la partie émergée et rayonnante est le cinéma français, qui trouve des adeptes et des passionnés même dans les pays les plus éloignés du notre.

Notre rayonnement culturel est donc l'atout majeur de notre industrie touristique et n'oublions pas que la France est la première destination touristique au Monde.

Sans parler de la place de la francophonie dans le Monde.

Le but final de la réforme du temps scolaire était d'ouvrir l'esprit des enfants vers la culture, puis vers les industries dépendantes des nouvelles technologies.

Voilà bien où était l'enjeu de tout ce projet à long terme.

L'incapacité de former et sensibiliser nos enfants à ce qui n'est ni plus ni moins que « notre culture » est, de mon point de vue, un signe grave de déclin de notre société.

Franck Verrecchia et Françoise Paulin,
vos élus Socialistes au Conseil Municipal.

Groupe AVS

POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville est une politique publique qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales en rétablissant une plus grande équité entre les citoyens et en luttant contre les processus d'exclusion. Ses actions doivent favoriser l'accès au droit, à l'éducation, à l'emploi, aux services publics...

A Arnouville, comme dans toutes les villes de banlieue nous sommes confrontés aux difficultés d'intégration de la jeunesse, au repli identitaire, à des processus d'acculturation et de marginalisation. Des actions, une douzaine, sont effectivement menées en matière culturelle, associative, d'éducation à la citoyenneté, d'accompagnement des parcours d'intégration.

Cependant pour notre part nous regrettons que ces actions ne soient pas vraiment des priorités municipales. Nous regrettons que la commission politique de la ville ne se soit réunie que 3 ou 4 fois en 6 ans, que le budget de la commune alloué à ces actions ne soit que de 40 000 euros environ. Certes les subventions de l'Etat, du département, de la Caisse d'Allocations familiales baissent, mais celles de la commune baissent également de manière conséquente.

Nous aurions souhaité pendant ce mandat non seulement des réunions plus fréquentes mais surtout la mise en place d'actions concrètes pour repérer les besoins de la population, des associations locales, pour faciliter et accompagner les porteurs de projet. Certes la ville d'Arnouville ne nécessite pas d'actions d'une grande ampleur visant à rénover l'habitat ou améliorer le cadre de vie, par exemple, mais les Arnouillois ont besoin de participer aux décisions au travers d'une plus grande démocratie locale et ont besoin d'une politique municipale qui prenne en compte l'accès à la santé pour tous, la prévention de la violence, les difficultés économiques de nombreuses familles. Oui ce sont tous les secteurs d'intervention municipaux qui se conjuguent et une vraie politique de la ville doit coordonner toutes ces actions.

DERNIERE TRIBUNE

Ce magazine trimestriel est certainement le dernier avant les élections municipales des 23 et 30 mars 2013, c'est donc la dernière tribune que je rédige au nom du Groupe AVS.

Elu pendant 25 ans dans l'opposition municipale, et fort de la liberté que procure la non appartenance à la majorité, j'ai essayé avec les quelques élus de mon groupe d'améliorer les projets, de me battre contre les projets inutiles et coûteux. Parfois nous avons réussi, d'autres fois la majorité municipale ne nous a pas écouté. Nous avons toujours essayé de mener une opposition constructive, n'hésitant pas à voter ce qui allait dans le bon sens dans l'intérêt des Arnouillois.

Après 40 ans passés à Arnouville, j'y viens maintenant en voisin et je ne serai donc pas présent lors des prochaines échéances municipales. A titre personnel, je souhaite remercier sincèrement et avec émotion, tous les électeurs qui m'ont accompagné, m'ont fait confiance et m'ont permis, à défaut d'être majoritaire, d'incarner l'opposition au Conseil municipal pendant toutes ces années.

Christian Cauro, pour le Groupe AVS
(Roger Bodin, Nicole Gauthier, Philippe Lepage)

Groupe majoritaire "Confiance et action"

Nous approchons des élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

À l'approche de ce scrutin, il est d'usage de limiter de la manière la plus stricte, dans les supports d'information municipaux, toute forme de communication pouvant revêtir un caractère politique.

En conséquence, nous faisons le choix du respect le plus strict de ce principe de neutralité, en limitant cette tribune à ces quelques propos. Les autres groupes politiques du conseil municipal ont conservé toute liberté d'expression.

Toute l'équipe du groupe majoritaire « Confiance et Action pour Arnouville » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pascal Doll, premier adjoint au maire,
pour le Groupe "Confiance et action pour Arnouville"

agenda

janvier/mars

SAMEDI 25 JANVIER

"PASSION D'UN ÉCRIVAIN" - JANINE BOISSARD

Nous avons le plaisir d'accueillir Janine Boissard. Avec B comme Baptiste, elle est la première Française à publier dans la collection "Série Noire". Parallèlement, elle écrit des scénarios pour la télévision et le cinéma. Parmi ses grands succès, on retiendra : Recherche grand-mère désespérément (Fayard, 2002) Allez France! (Robert Laffont, 2007) et tout dernièrement Chuut! (Robert Laffont, 2013).
Bibliothèque Intercommunale



© John Foley/OpaleÉditions Robert Laffont

SAMEDI 25 JANVIER

GRAND CONCERT D'HIVER DU CONSERVATOIRE

Le grand concert d'hiver vous propose un large choix de musique. Du classique au jazz et à la musique de variétés, une soirée rythmée vous est promise. Vous serez présentés l'Orchestre du Conservatoire, l'Orchestre à Cordes, l'Orchestre Junior, l'atelier Jazz, le Chant Variété Jazz, l'Ensemble vocal et les classes de Danse.
Espace Charles Aznavour à 20 h 30



JEUDI 30 JANVIER

CONCERT LYNDA LEMAY

La chanteuse Québécoise, Lynda Lemay, viendra donner un concert exceptionnel pour ses 20 ans de carrière. 20 ans de chansons drôles, tristes, émouvantes... Des émotions pures. À ne rater sous aucun prétexte!
Espace Charles Aznavour à 20h45



DU JEUDI 6 AU DIMANCHE 9 FÉVRIER

De 14 h à 18 h/Espace Charles Aznavour

PALETTE D'ARTISTES

Une fois encore nous laissons place aux artistes à l'espace Charles Aznavour. Peintures et sculptures vous seront présentées et mises en compétition. Chaque oeuvre peut recevoir la palette d'or et à ce titre être achetée par la ville.
Renseignements au 01 34 45 97 19.



SAMEDI 8 FÉVRIER

17 h/Bibliothèque Intercommunale

CONTES DU VIETNAM

Parole de dragon! Raconté par Isabelle Genlis. Le Dragon a fondé le Vietnam, puis a donné naissance à ses différents peuples. Entre lacs et montagnes, les fils du dragon ont contemplé, écouté, raconté la nature bienveillante... voici le récit de leurs rencontres avec la lune, les buffles, les banians..., toujours bavards, souvent prudents, infiniment malicieux, au son mélodieux de la cithare.

Renseignements réservations: 01 39 85 39 96
Entrée libre

JEUDI 13 - 9H15, 10H45 ET 15 H ET VENDREDI 14 FÉVRIER 10 H ET 14 H

Espace Charles Aznavour

D'UNE ÎLE À L'AUTRE

Merveilleux moment avec Nina et Nyamuk le moustique. Chaque soir s'ouvre un imaginaire, c'est la découverte d'un nouveau monde. Les chants traditionnels, des berceuses dans les dialectes locaux vous ramènent des souvenirs uniques.

Renseignements et réservations au 01 34 45 97 19.

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

Bibliothèque Intercommunale

EXPOSITION DESTINATION MANGA

Amoureux de la culture japonaise ou fan de manga, venez découvrir l'exposition "robotto" qui présente les séries phares où évoluent robots et cyborgs. Un parcours jeu accompagne cette exposition réalisée par l'association "Bulle en tête".

Renseignements réservations: 01 39 85 39 96
Entrée libre

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 MARS

9 h 30 et 14 h/Espace Charles Aznavour

SIRÈNES

Une belle histoire pour les petits mais aussi qui rappellera des souvenirs aux plus grands. Dans Sirènes, la femme qui est là se souvient de son enfance, quand elle était petite, quand elle passait ses vacances chez sa grand-mère, au bord de mer.

Réservations au 01 34 45 97 19.

DU LUNDI 10 MARS AU SAMEDI 5 AVRIL

Bibliothèque Intercommunale

EXPOSITION - LE MOIS DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

La 6^e édition du mois de la littérature jeunesse dans la bibliothèque de Val de France sera à croquer...

Renseignements réservations: 01 39 85 39 96

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MARS

21 h/Salle Gaston Tran à l'Envol

THÉÂTRE AMATEUR

Matches d'improvisations

Réservations au 06 60 05 72 12.

VENDREDI 21 MARS

20 h/Salle Gaston Tran à l'Envol

CONCERT AUTOUR DES INSTRUMENTS À VENT

Les élèves et les professeurs du Conservatoire vous proposent un concert autour des instruments à vent avec: clarinettes, flûtes, saxophones, trompettes, cors, trombones et tubas.

Réservations au 01 34 45 97 12.

SAMEDI 22 MARS

20 h 45/Espace Charles Aznavour

MAIS N'TE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE!

Comédie de Georges Feydeau qui met en scène des personnages qui ne devaient pas se rencontrer. Attendez-vous à un défilé imprévu de personnalités!

Renseignements réservations: 01 34 45 97 19



MERCREDI 26 MARS

10 h et 15 h/Espace Charles Aznavour

DAL VIVO

Construction éphémère d'un tableau de lumière. À partir d'un dispositif désuet apparaît sur le mur une image vivante et fragile.

Renseignements réservations: 01 34 45 97 19

PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS - 01 34 45 97 19